



Wallonie

Ville de Charleroi
N/REF : CPURB/2018/0174

Avis d'annonce de projet (annexe 25)

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Monsieur et Madame Sébastien WASTIAU ROUSSEAU Rue des Bruyères 16 à 6110 Montigny-le-Tilleul ont introduit une demande de permis ayant trait à un immeuble sis Rue des Hamendes 117 à 6040 Jumet et cadastré 22 B1181 V 54.

Le projet est de type : régularisation de la construction d'une extension et fermeture d'une terrasse couverte, et présente les caractéristiques suivantes :

La demande s'écarte du schéma d'orientation local, référencé 52011-PCA-0086-01, approuvé le 18/11/2002, pour les motifs suivants :

- Gabarit inférieur au minima imposé (2,00 m sous corniche au lieu de 6,00 m) ;
 - Implantation en mitoyenneté alors qu'il faut respecter un dégagement latéral de 3,00 m minimum ;
 - Toiture à versants à pans coupés, pour le volume principal, au lieu de versants droits de même inclinaison et pourcentage de pente inférieur au minima imposé (35°) ;
 - Inclinaison de la toiture du volume secondaire latéral inférieure au minima imposé pour ces volumes qui est de 25 degrés ;
- Baies non caractérisées par une dominante verticale. - Ecart du schéma d'orientation local**

L'annonce de projet se déroule du 29/06/2018 au 20/08/2018. Elle est neutralisée du 16 juillet 2018 au 15 août 2018. Durant cette période : le dossier ne pourra être consulté, des réclamations et observations écrites ne pourront pas être formulées et aucune explication ne pourra être fournie.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables à la **MAISON COMMUNALE ANNEXE, PLACE DESTREE, 1 À 6060 GILLY – 1^{er} ETAGE – SERVICE URBANISME – Bureau 107BIS** selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h00 à 15h30
Mardi	Fermé	13h00 à 15h30
Mercredi	Fermé	13h00 à 15h30
Jeudi	Fermé	13h00 à 17h
Vendredi	8h30 à 11h30	Fermé

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur Hublet Stéphane,
Téléphone : (tel. : 071/86.40.09), mail : info@charleroi.be, dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer entre le 06/07/2018 et le 15/07/2018 et entre le 16/08/2018 et le 20/08/2018 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service Urbanisme, Place Charles II, 6000 Charleroi.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@charleroi.be.

En date du 14/06/2018.

Le Directeur général f.f. ,
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,
Directeur



Pour le Bourgmestre,
Par délégation, en vertu de
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Ornella CENCIG
8ème Echevin

CONTACT
Hublet Stéphane
Technicien
Au service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée 1
6060 GILLY
T. 071 86 39 27
F. 071 86 39 63